

EGLISES

L'Eglise réformée neuchâteloise vise la joie, le dynamisme et la souplesse, mais fait preuve de réalisme

Tags: EREN (/tag/EREN.html) Synode (/tag/Synode.html)



Dans une situation financière difficile et constatant la baisse des entrées, les délégués au synode ont décidé de réveiller une mesure de restriction budgétaire qui avait été suspendue.

Photo: un culte a eu lieu durant la session du Synode.

Par **Joël Burri**

Décidée pour 2016 en 2014 (/201412047212/7212-leglise-reformee-de-neuchatel-se-dote-de-ligne-directrice-pour-sa-prochaine-reduction-de-postes.html), mais suspendue en 2015 (/201506047469/7469-baisse-des-effectifs-

ministeriels-suspendue-dans-les-paroisses-neuchateloises.html), la baisse des effectifs pastoraux dans l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN) aura finalement bien lieu à partir de 2018. Réunis en Synode (organe délibérant) à Montmirail, les délégués ont choisi de réactiver l'application du «tableau des postes». C'est-à-dire la répartition des dotations pastorales telle que prévue en 2014. Pas question de licencier pour autant, si actuellement l'EREN compte 2,75 équivalents plein-temps de plus que les objectifs fixés, des départs naturels devrait permettre de rapidement y remédier. D'ici là, les postes ministériels vacants seront repourvus en interne, aucune augmentation de taux de travail ne sera «en principe envisageable» et le Conseil synodal (exécutif) pourra demander à ce qu'un collaborateur actif dans une paroisse consacre une partie de son temps dans une autre paroisse.

Les délégués ont longuement débattu de la question des repourvues en interne seulement, certains craignant que cela empêche de faire appel à des compétences manquantes au cas où de nouveaux projets seraient lancés. «L'érosion de la contribution ecclésiastique est constante, c'est un fait!», a justifié le Conseiller synodal (exécutif) et grand argentier Pierre Bonanomi. Le même jour, il a présenté un budget 2018 présentant un déficit de plus de 900'000 pour environ 8 millions de charges. Il explique toutefois: «pour moi, le déclin me poussant à réactiver les mesures de diminutions de poste, cela n'a pas été le budget, mais bien quand j'ai pris conscience de la chute des contributions ecclésiastiques», c'est-à-dire de l'impôt ecclésiastique facultatif que les Neuchâtelois peuvent payer. «Difficile d'être une Eglise joyeuse dynamique et souple avec de telles mesures», a regretté la pasteur Diane Friedli. «J'ai plutôt l'impression que l'on devient une Eglise résignée, crispée et rétrécie.» Elle paraphrasait ainsi les axes de travail présenté lors d'un autre point de l'ordre du jour la «vision partagée EREN 2023.» Constatant un certain décalage entre pratique et règlement, le Conseil synodal a proposé un toilettage réglementaire en profondeur. Toutefois avant de se lancer dans ce travail, le Conseil synodal a voulu présenter des lignes directrices pour s'assurer une adhésion aux principes généraux qu'il entendait défendre dans cette mise à jour des textes. Une démarche qui a créé un peu de confusion parmi les délégués qui ont mal compris le statut du document présenté. «Je me suis inspiré des travaux de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS)», a expliqué Christian Miaz, président du Conseil synodal. «A la FEPS, le Conseil s'est vu refuser un projet de nouvelle constitution et pour poursuivre la démarche il a proposé de d'abord se mettre d'accord sur des principes généraux.»

Lors de cette même session, les délégués ont adopté la nouvelle formule de la sixième demande du Notre Père remplaçant «ne nous soumet pas à la tentation» par «ne nous laisse pas entrer en tentation.» Cette modification proposée par les évêques catholiques est entrée en vigueur en France et en Belgique dimanche passé. En Suisse, elle entrera en vigueur à Pâques 2018 pour les catholiques romains. Outre les Neuchâtelois, les réformés vaudois (/201711068689/8689-oui-sans-enthousiasme-des-reformes-vaudois-a-la-modification-du-notre-pere.html), valaisans (/201711138700/8700-l-eglise-reformee-valaisanne-serre-les-boulons-face-aux-baptemes-sur-mesure.html) et genevois (/201712048730/8730-des-projets-creatifs-mais-des-forces-limitees-pour-l-eglise-protestante-de-geneve.html) ainsi que le Réseau évangélique (/201712068733/8733-brevets.html) suisse ont annoncé adopter cette mesure.